

Assemblée Générale de l'association « APESAC » du 01 juillet 2026

Le premier 01 Juillet 2026 à 20H30, les membres de l'association « APESAC » se sont réunis en visioconférence.

L'Assemblée générale est présidée par Madame Marine Martin, Présidente de l'APESAC. Florent Martin est secrétaire de séance.

Un total 34 membres sont présents en distanciel sur 393 convoqués.

L'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Marine Martin ouvre l'assemblée générale en rappelant l'ordre du jour suivant :

- 1- Bilan moral / Rapport d'activités 2025
- 2- Bilan financier 2025
- 3- Bilan des actions, actualités.
- 4- Élection des membres du bureau et du conseil d'administration

L'ordre du jour étant approuvé, Madame Marine Martin met aux voix les différentes résolutions :

I. BILAN MORAL / RAPPORT D'ACTIVITÉ

→ Quelques chiffres

Décembre 2024 : 8368 victimes dont 200 décès

Décembre 2025 : 8601 victimes dont 208 décès

E-mail envoyés et reçus par les salariés de l'APESAC :

- 50 747 mails au total
- 45 newsletters et communiqués envoyés par mail
- 6432 mails individuels envoyés aux familles
- Courriers postaux envoyés : 46

→ Événements organisés par l'APESAC :

Samedi 05 juillet 2025- Argelès sur Mer (66) :

Assemblée Générale 2025 :

- Repas convivial avec spécialité locale entre les adhérents de l'APESAC
- Assemblée Générale 2025 de l'APESAC

II. TRAVAIL AUPRÈS DES INSTITUTIONS

12 janvier 2025 : L'ANSM communique sur les nouvelles conditions de prescription de la DEPAKINE (Valproate) pour les hommes en mettant à disposition un livret d'information patient, une attestation d'information partagé, ainsi que d'une carte patiente. Elle modifie également le formulaire pour l'EPITOMAX (Topiramate). Grâce au travail de l'APESAC, l'ANSM met en place une nouvelle

attestation d'information partagé pour le TEGRETOL (Carbamazépine) qui informe les patientes qu'elles ont 5,9 % de risques d'avoir un enfant avec cet antiépileptique si elles le prennent pendant la Grossesse.

21 janvier 2025 : Réunion ANSM dans le cadre du CSP RGA.

12 février 2025 : Suite au travail avec Mme La Député Christine Loir une PPR a été déposé à l'Assemblée Nationale ainsi que qu'une question au gouvernement concernant l'indemnisation des pères traités par Valproate, en prévision d'une inclusion dans le dispositif ONIAM d'indemnisation.

04 Mars 2025 : Assemblée Nationale : Publiée le 4 Mars 2025 Question écrite n° 4757 : Inclure les enfants des pères ayant été traités au valproate de sodium-Dépakine 17e Législature Publication de la question au Journal Officiel du 4 mars 2025, page 1350 M. Le Député M. Alexandre Allegret-Pilot Gard

18 mars 2025 : Réunion ANSM dans le cadre du CSP RGA.

Mardi 27 Mai 2025 : Conseil d'Orientation ONIAM à Montreuil.

03 juin 2025 : Réunion ANSM dans le cadre du CSP RGA.

02 Septembre 2025 : Réunion ANSM dans le cadre du CSP RGA.

16 Septembre 2025 : Réunion ANSM dans le cadre du CSP RGA.

06 Novembre 2025 : Réunion ANSM sur le formulaire les pères Dépakine

14 Novembre 2025 : Réunion ANSM sur le formulaire de déclaration effet indésirable grossesse

18 Novembre 2025 : Réunion ANSM sur le formulaire de déclaration effet indésirable grossesse

21 Novembre 2025 : Audition à la cour des comptes sur le dispositif Dépakine à l'ONIAM.

26 Novembre 2025 : Réunion ANSM sur les fiches antidépresseurs.

02 Décembre 2025 : Réunion ANSM dans le cadre du CSP RGA.

III.INTERVENTIONS DES BENEVOLES DE L'APESAC

Marine Martin – Présidente de l'association : En charge des relations publiques.

Lundi 10 Mars 2025 : Rencontre entre les Conseillers de l'AMP (Association Mieux Prescrire)

Mardi 12 Mars 2025 : Marine Martin, Présidente de l'APESAC participe à une table ronde suite à la diffusion du film Goliath sur les « Procès Hors Norme » Université Paris Assas

Vendredi 28 Mars 2025 : Marine Martin Présidente de l'APESAC est intervenu au Colloque JUSTICE ET DROIT DU PROCÈS de l'université PARIS-PANTHÉON-ASSAS

Mercredi 9 Avril 2025 : Intervention au Lycée Arago Perpignan devant une classe d'élèves de première pour parler de l'alerte du scandale de la Dépakine et des procédures judiciaire.

Samedi 12 Avril 2025 : REC TOULOUSE Table ronde : Marine martin, Présidente de l'APESAC, Catherine Hill Épidémiologiste

Mercredi 30 Avril 2025 : Intervention de Marine Martin devant une classe de 1ere au Lycée Arago. Sujet : Quels procédures possibles pour lancer une alerte ?

Samedi 05 Juillet 2025 : AG de l'APESAC à Argelès sur Mer

Samedi 06 Septembre 2025 : L'APESAC est au forum des associations de Pollestres, rencontre avec les familles.

Samedi 27 Septembre 2025 : Journée des associations à Perpignan « Valeurs en Fêtes »
L'APESAC a tenu son stand afin d'informer des dangers des antiépileptiques et rencontrer les familles.

Jeudi 16 Octobre 2025 : Intervention de la lanceuse d'alerte et présidente de l'APESAC au Lycée Christian Bourquin devant une classe d'élève.

Jeudi 11 Décembre 2025 - Paris 11 : Assemblée Générale de l'association Mieux Prescrire

(Revue Prescrire), Martine Martin, membre du collège des conseillers était présente. Marine Martin est intervenue dans plusieurs Médias, presse écrite dans de très nombreux articles notamment le Monde, radios France Inter, France Culture, INA, etc..., a fait des interviews télévisées sur M6, France 3, France 5, elle a fait des interview à l'étranger au UK.

Représentant des usagers : ANSM, 93000 Saint Denis ; ONIAM, 93100 Montreuil

Participation aux rassemblements : AG 2025, Journée des associations de Pollestres et Perpignan.

Florent Martin – Trésorier de l'association :

En charge du suivi financier de l'association et de la maintenance informatique. Recrutement du personnel. Photographe amateur pour l'association.

Participation aux rassemblements : AG 2025. Journée des association Pollestres, Perpignan.

Aurélié Dufour – Secrétaire de l'association, déléguée régionale Normandie.

Contact familles : suivi des familles de sa région.

Participation aux rassemblements : Présence au Colloque de Cabourg.

Nathalie Orti – Community Manager de l'association, déléguée Aquitaine.

Community management : Mise à jour des articles presse site internet APESAC ; Gestion groupe Facebook privé, pages de l'association ;

Participation aux rassemblements : AG 2025.

Travail avec les politiques : Janvier : Nathalie Orti, déléguée Aquitaine sollicite son député Lionel Causse sur la suppression des pictogrammes sur les boites de médicaments.

Médias : Article presse écrite : Sud-Ouest. Radios : France Bleu Béarn/Gascogne ; Souvenir FM

Contact familles : contact téléphonique avec de nouvelles familles ; suivi des familles de la région Grand Aquitaine.

Aurélien Billy – Délégué départemental Charente et Deux Sèvres.

Représentant des usagers : Centre Hospitalier Nord Deux Sèvres CVS, 79300 Bressuire

Contact familles : suivi des familles de sa région.

Véronique Kersual – Déléguée régionale Bretagne.

Contact familles : suivi des familles de sa région.

Valérie L'honnen Torrente – Déléguée départementale Loire.

Représentant des usagers : IME La Croisée, 42320 La Grand-Croix ; ADEPAPE 01, 01000 Bourg en Bresse ; ADEPAPE 42, 42000 Saint Etienne.

Participation aux rassemblements : AG 2025 a offert à cette occasion le goûter aux familles grâce à son association l'Etoile de l'Enfance

Contact familles : suivi des familles de sa région.

Médias : Témoignage sur ICI.

Virginie Oulié – Déléguée départementale Charente-Maritime et Vienne.

Contact familles : suivi des familles de sa région.

Florence Péquignot - Déléguée régionale Bourgogne et Franche Comté.

Représentant des usagers : CVS de l'ESAT ADAPEI PRO 70 Saint-Sauveur

Contacts familles : suivi des familles de sa région.

Aide financière : Obtention d'une subvention de 100€ au profit de l'APESAC de la part de la mairie de Quers pour son travail de déléguée en région. Obtention d'une subvention de la part de l'association « Sports et Loisirs » 250€.

Karine Perray - Déléguée régionale Pays de la Loire démission septembre 2025

Marylène Carlucci – Déléguée régionale Lorraine.

Contacts familles : suivi des familles de sa région. Rencontre avec des familles victimes de la Dépakine par le père. Organisation de deux événements majeurs dans la région avec rencontre de familles de l'association. Diffusion de l'information et prévention des risques des antiépileptiques pendant la grossesse.

Organisation événementiel :

Dimanche 06 Avril à Charly-Oradour : Organisation d'une course au profit de l'APESAC, 5000 euros ont ainsi été récoltés au profit de l'APESAC grâce à la mobilisation des familles de Moselle.

Dimanche 07 Septembre – Thionville : Organisation d'une course à pied par M. Stein : L'escapade de Volkrange 400 euros récoltés

Alexandra Vidal – Déléguée régionale Languedoc-Roussillon.

Participation aux rassemblements : AG 2025, Journée des associations de Pollestres et Perpignan

Contact familles : suivi des familles de sa région.

Nathalie Vivier – Déléguée départementale Manche.

Contact familles : suivi des familles de sa région.

Aide financière : Organisation en janvier d'une cagnotte au bénéfice de l'APESAC, 510 euros de récoltés.

Claire Votat - Déléguée départemental Gard.

Jean-Marc Laurent - Délégué homme (papa Dépakine)

Audition à l'Assemblée Nationale : Marine Martin prt Jean Marc Laurent ont été reçus par la Députée Christine Loir. Rdv en février JM Laurent avec le Député Eric Pouillat à Bordeaux.

Médias : Témoignage dans l'émission de France 3 Aquitaine « Vous êtes Formidable » Paris Match.

Démission le 13 Juin 2025

Christelle Anjou – Nouvelle déléguée départementale CALVADOS

Rencontre avec des élus : Le 5 mai 2025, Christelle a organisé un RDV avec M. le député B.BOUYX afin de l'alerter sur l'indemnisation des victimes de la Dépakine. La présidente de l'APESAC était également présente à cette réunion.

Autres : Sortie d'un livre pour témoigner du parcours des familles de victimes qui demandent réparation à l'ONIAM « ce n'était pas le hasard » édition Rémanence.

IV. AVANCÉES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

06 Janvier 2025 : Le Conseil d'État enjoint l'ONIAM à réviser son référentiel d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux dans un délais de 6 mois.

14 Janvier 2025 : La Cour d'appel de Paris confirme dans le dossier de Mme Martin ainsi que pour 4 autres familles la responsabilité de l'État dans les préjudices des enfants né entre 1999 et 2009. Elle confirme également la responsabilité du laboratoire Sanofi sur certains dossiers.

26 Juin 2025 : Délibéré du tribunal judiciaire de Nanterre concernant le dossier de Mme Nathalie Orti, Sanofi est condamné en première instance dans leur dossier.

V. DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

1. BILAN DES EFFECTIFS

ADHESIONS

2024 : 389 adhérents

2025 : 393 adhérents

SALARIES

Octobre 2017 : Marine Martin, Chargée de développement

02 Décembre 2025 : Arrivée de Miranda, chargé de communication à temps partiel (16H/Mois)

18 Décembre 2025 : Arrivé de Nathan Martin, service civique pour 8 mois.

BENEVOLES

→ Membres du bureau au 31/12/2025 :

Présidente : Marine Martin

Trésorier : Florent Martin

Secrétaire : Aurélie Dufour

Community manager : Nathalie Orti

→ Membres du conseil d'administration au 31/12/2025 :

Aurélie Dufour, Secrétaire et déléguée Régional Normandie

Florent Martin, Trésorier

Marine Martin, Présidente

Nathalie Orti, Community Manager et déléguée régionale Nouvelle Aquitaine

Alexandra Vidal, déléguée régionale Languedoc-Roussillon

Travail inter-associatif : Avec l'association Mieux Prescrire où la présidente de la APESAC siège en tant que membre du collège des conseillers.

La Présidente soumet le bilan moral au vote de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

2. BILAN FINANCIER

Florent Martin présente le bilan comptable puis le compte de résultat 2025 (pièces jointes).

Nous terminons l'année 2025 avec un résultat d'exercice de +34007 euros.

Ce résultat est important parce qu'après une année 2023 particulièrement déséquilibrée, l'année 2024 avait été celle du redressement. Toutefois si le résultat est si élevé, c'est avant tout parce que nous ne sommes pas parvenus à recruter de personnel qualifié pour accompagner les familles.

Côté recettes, la progression de +16 % est due à la forte augmentation des dons (71516€ contre 55785€ en 2024).

Côté dépenses, ce sont donc les charges salariales et sociales qui sont en net repli pour les raisons évoquées avant par la présidente (61969€ contre 81777€ en 2024).

Nous avons recruté une chargée de communication à temps très partiel (4H/semaine), ce qui est peu et nous ne pouvons pas nous permettre d'embaucher de secrétaire médico-sociale. Le ministère de la santé n'ayant pas renouvelé pour les associations agréées la possibilité d'avoir des subventions de fonctionnement en 2026 puisqu'il ne souhaite plus travailler que sur appels à projets.

Nous avons renoncé au recrutement d'apprentis parce que les avantages ont été considérablement réduits, mais surtout parce que nous ne parvenons plus à trouver de jeunes qui s'engagent réellement dans ce travail.

Au final, notre résultat est positif, mais nous avons des points de vigilance pour l'année 2026 : les charges de personnel vont augmenter, et le risque de diminution des subventions est bien réel dans un contexte budgétaire compliqué et avec des options politiques qui nous sont défavorables.

A cause de l'arrêt des subventions du ministère de la santé nous allons terminer l'année 2026 en déficit. Les adhésions et les dons, surtout venant des personnes qui ont bénéficié d'une indemnisation grâce au travail de l'APESAC, est d'autant plus important pour nous permettre de maintenir notre activité.

Le bilan comptable et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité.

La Présidente reprend la parole et poursuit.

3. ACTUALITES

Plusieurs projets d'actions sont prévus pour 2026 :

- Intervention dans les lycées Arago de Perpignan et Bourquin d'Argelès sur Mer
- Visite au siège de l'APESAC du nouveau Président du collège Dépakine à l'ONIAM M. Amblard.
- Arrivée d'une nouvelle déléguée Papa Dépakine, Saida Zerouali dans l'association.
- Plusieurs RDV au Ministère de la santé pour essayer de faire entrer les pères Dépakine dans le dispositif ONIAM.
- Marine Martin intégré la Conférence Nationale de la santé au sein du collège des représentants d'association d'utilisateur afin de définir les prochaines orientations avec le gouvernement.
- Assemblée générale de l'association le 01 Juillet 2026
- Journée des associations à Pollestres le 11 septembre 2026
- Course en Moselle à Volkrange au profit de l'APESAC
- Journée des associations à Perpignan en 03 Octobre 2026
- Plusieurs réunions avec l'ANSM
- Conseil d'Orientation à l'ONIAM

4. Élection du Bureau et du Conseil d'Administration

La composition du bureau est de 4 membres :

- Aurélie Dufour, Secrétaire et déléguée départementale Normandie
- Florent Martin, Trésorier
- Marine Martin, Présidente
- Nathalie Orti, Community Manager et déléguée régionale Aquitaine

La composition du conseil d'administration est de 5 membres :

- Aurélie Dufour, Secrétaire et déléguée départementale Normandie
- Florent Martin, Trésorier
- Marine Martin, Présidente
- Nathalie Orti, Community Manager et déléguée régionale Aquitaine
- Alexandra Vidal, déléguée régionale Languedoc-Roussillon

Le Conseil d'Administration et le bureau sont élus à l'unanimité.

S'ensuivent des échanges avec la salle.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 22H30.

La présidente
Marine Martin

Le secrétaire de séance
Florent Martin



8 rue ramon saguardia - 66450 Pollestres
contact@apesac.org 01.76.54.01.34
agrée Ministère de la Santé SIRET 749 906 582 00038



8 rue ramon saguardia - 66450 Pollestres
contact@apesac.org 01.76.54.01.34
agrée Ministère de la Santé SIRET 749 906 582 00038